

EUREX FIDUCIAIRE

Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale
des commissaires aux
comptes, rattachée à la
CRCC de Nîmes

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**COMITE DE L'ARDECHE**

11 cours du Palais
07000 PRIVAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 8 AVRIL 2024 STATUANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EUREX FIDUCIAIRE

SAS au capital de 369.626 euros - Siren n° 303 627 657 RCS Aubenas - TVA FR 21 303 627 657 - Code Naf 6920 Z
Siège social : 51 avenue de Bellande - 07200 Aubenas - Tél : 04 75 87 86 40
E.mail : aubenas@eurex.fr - www.eurex.fr

Bureau secondaire : Route de Pradons - 30 chemin des Peillardes - 07120 Ruoms - Tél : 04 75 93 94 59
E.mail : eurex.ruoms@eurex.fr

EUREX FIDUCIAIRE

Société de Commissaires
aux Comptes inscrite
sur la liste nationale
des commissaires aux
comptes, rattachée à la
CRCC de Nîmes

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DE L'ARDECHE**

11 cours du Palais
07000 PRIVAS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de l'association Ligue Nationale Contre le Cancer, Comité de l'Ardèche

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du Comité Départemental de l'Ardèche de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

EUREX FIDUCIAIRE

SAS au capital de 369.626 euros - Siren n° 303 627 657 RCS Aubenas - TVA FR 21 303 627 657 - Code Naf 6920 Z
Siège social : 51 avenue de Bellande - 07200 Aubenas - Tél : 04 75 87 86 40
E.mail : aubenas@eurex.fr - www.eurex.fr

Bureau secondaire : Route de Pradons - 30 chemin des Peillardes - 07120 Ruoms - Tél : 04 75 93 94 59
E.mail : eurex.ruoms@eurex.fr



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 3.2.2 de l'annexe expose le suivi des fonds dédiés à engager en fin d'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons notamment vérifié la valorisation des sommes précisées ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport moral et le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

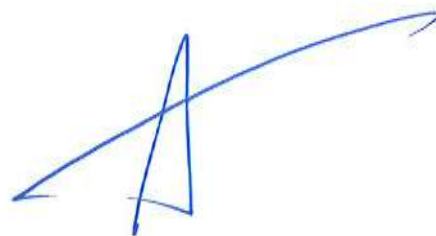
Fait à Aubenas,
Le 22 mars 2024

EUREX FIDUCIAIRE

Commissaire aux comptes

Louis-Pierre PARGOIRE

Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	481.74	(481.74)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	481.74	(481.74)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66 005.83	(62 618.29)	3 387.54	4 571.43
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	66 005.83	(62 618.29)	3 387.54	4 571.43
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	63 858.14		63 858.14	2 227.14
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	61 631.00		61 631.00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 227.14		2 227.14	2 227.14
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	130 345.71	(63 100.03)	67 245.68	6 798.57
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	41 804.18		41 804.18	149 285.36
Créances clients, usagers et comptes rattachés	32 527.65		32 527.65	36 943.30
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	9 276.53		9 276.53	112 342.06
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	903 340.59		903 340.59	814 544.35
Valeurs mobilières de placement	370 000.00		370 000.00	65 252.63
Disponibilités	533 340.59		533 340.59	749 291.72
Charges constatées d'avance	869.25		869.25	1 151.33
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	946 014.02		946 014.02	964 981.04
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 076 359.73	(63 100.03)	1 013 259.70	971 779.61
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	625 130.51	579 898.92
Réserves statutaires ou contractuelles	625 130.51	579 898.92
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 815.75	45 231.59
Situation nette (sous total)	626 946.26	625 130.51
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	626 946.26	625 130.51
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	128 860.74	110 423.42
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	128 860.74	110 423.42
Provisions pour risques	45 000.00	20 000.00
Provisions pour charges	37 226.00	30 682.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	82 226.00	50 682.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTE	175 226.70	185 543.68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 432.16	51 588.57
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	42 619.97	33 868.78
Dettes fiscales	2 194.00	369.94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	88 980.57	99 716.39
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	175 226.70	185 543.68
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 013 259.70	971 779.61

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	19 536.00	21 176.00	(1 640.00)	-7.74 %
Ventes de biens et services	41 753.66	40 001.72	1 751.94	4.38 %
Ventes de biens	22 420.11	7 033.04	15 387.07	
· dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	19 333.55	32 968.68	(13 635.13)	-41.36 %
· dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	124 571.83	108 520.86	16 050.97	14.79 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	431 800.01	384 802.44	46 997.57	12.21 %
Dons manuels	428 200.01	381 417.44	46 782.57	12.27 %
Mécénats	3 600.00	3 385.00	215.00	6.35 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	85 326.69	115 489.51	(30 162.82)	-26.12 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	52 199.34	29 101.00	23 098.34	79.37 %
Utilisations des fonds dédiés	40 897.97	71 908.85	(31 010.88)	-43.13 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	796 085.50	771 000.38	25 085.12	3.25 %
Achats de marchandises	1 603.16	1 731.69	(128.53)	-7.42 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	238 397.25	206 139.42	32 257.83	15.65 %
Aides financières	118 792.44	118 859.32	(66.88)	-0.06 %
Impôts, taxes et versements assimilés	3 000.00	3 077.00	(77.00)	-2.50 %
Salaires et traitements	214 442.44	181 786.57	32 655.87	17.96 %
Charges sociales	64 372.69	50 113.84	14 258.85	28.45 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	84 799.49	56 160.45	28 639.04	51.00 %
Reports en fonds dédiés	59 335.29	60 706.27	(1 370.98)	-2.26 %
Autres charges	26 853.01	26 492.39	360.62	1.36 %
CHARGES D'EXPLOITATION	811 595.77	705 066.95	106 528.82	15.11 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(15 510.27)	65 933.43	(81 443.70)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	18 749.98	1 592.59	17 157.39	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	18 749.98	1 592.59	17 157.39	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	18 749.98	1 592.59	17 157.39	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	3 239.71	67 526.02	(64 286.31)	-95.20 %
Sur opérations de gestion	5 423.79	3 219.71	2 204.08	68.46 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 423.79	3 219.71	2 204.08	68.46 %
Sur opérations de gestion	5 144.75	25 433.14	(20 288.39)	-79.77 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 144.75	25 433.14	(20 288.39)	-79.77 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	279.04	(22 213.43)	22 492.47	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 703.00	81.00	1 622.00	
TOTAL DES PRODUITS	820 259.27	775 812.68	44 446.59	5.73 %
TOTAL DES CHARGES	818 443.52	730 581.09	87 862.43	12.03 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 815.75	45 231.59	(43 415.84)	-95.99 %
Dons en nature				
Prestations en nature	24 821.00	24 389.00	432.00	1.77 %
Bénévolat	112 578.54	106 520.17	6 058.37	5.69 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	137 399.54	130 909.17	6 490.37	4.96 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	24 821.00	24 389.00	432.00	1.77 %
Prestations en nature	17 344.14	9 941.27	7 402.87	74.47 %
Personnel bénévole	95 234.40	96 578.90	(1 344.50)	-1.39 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	137 399.54	130 909.17	6 490.37	4.96 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS **CLOS AU 31/12/2023**

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1 Préambule.....	5
2.1.2 Cadre légal de référence	5
2.2 DÉROGATIONS.....	5
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	5
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
3.1.1 Principes généraux.....	6
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	6
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	6
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	7
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	7
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	7
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023	8
3.1.7 Stocks	8
3.1.1 État des échéances des créances	8
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	8
3.1.3 Disponibilités.....	9
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	9
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres	10
3.2.2 Fonds dédiés.....	11
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	12
3.2.4.1 Tableau de variation	12
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	12
3.2.5 Dettes.....	12
3.2.5.1 État des échéances	12
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	13
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	13
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	15
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	15
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	15
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers.....	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 Mécénat.....	15
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	16
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	16
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	16
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	16
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	17
4.2.3 Subventions et autres concours publics	17
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	17

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	17
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1	Modalités de répartition des charges	18
4.3.2	Missions sociales	19
4.3.3	Frais de recherche de fonds	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	19
4.3.4	Frais de fonctionnement	19
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	20
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	20
4.4.1	Principes généraux	20
4.4.2	Principes de valorisation	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	21
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) Erreur ! Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	28
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	28
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	29
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	29
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Le fait significatif survenus au cours de l'exercice est le suivant :

Subvention « explo santé » : suite à un appel à candidature adressé par la Ligue nationale contre le cancer aux différents comités, l'Ardèche a été retenue parmi 5 autres départements pour expérimenter la mise en place d'une recherche interventionnelle nommée Explo santé. Ce programme de développement des compétences psycho sociales est accompagné par une équipe de recherche sur 3 ans (2022-2023-2024) assurant le financement d'une chargée de prévention tout au long de l'étude ainsi que les frais liés à sa mission.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	482			482
Immobilisations corporelles	67 871	1 390	3 256	66 005
Immobilisations financières	2 227	61 631		63 858
Total	70 580	63 021	3 256	130 345

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 390	3 256
→ Alarme siège	1 390	
→ Ancienne alarme		3 256
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	1 390	3 256

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	482			482
Amort.Immobilisations corporelles	62 618	2 573		65 191
Amort.Immobilisations financières				
Total	63 100	2 573	0	65 673

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 227	61 631		63 858
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	2 227	61 631	0	63 858

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

L'augmentation de 61631 provient du reclassement des parts du Crédit Mutuel et de la Banque Populaire auparavant comptabilisés en valeurs de placement.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	NEANT		
Total			
	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	32 528	32 528	
→ Autres Créances	9 277	9 277	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	869	869	
Total	42 674	42 674	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	436 845	
Livrets et comptes épargne	79 914	
V.M.P	370 000	
Caisse	340	
Valeurs à l'encaissement	16 241	
Total	903 340	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs	79	
→	79	
Créances clients et comptes rattachés	32 528	36 944
->rbmst CDOS	-50	
->interventions socio CHVA	540	
-> CLARA	500	
->loyers CNMR 2020+2021	1920	
->Koesio	392	
-> une rose un espoir	40,85	
-> CD26	40	
-> verre CAPCA 2023	4626	
->verre Ardèche Rhône Coiron 2023	1896	
-> CDOS 2023	2475	
->Crédit Mutuel	27	
-> verre DRAGA 2023	2077	
-> verre SICTOBA 2022+2023	18044	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances	9 198	112 342
-> subventions mairies	440	
-> solde subvention ateliers gourmands CCAS	100	
-> octobre rose 2023	5 251	
-> marché de Noël Alissas	1 231	
→ concert les Linottes	250	
-> pompiers St Péray	1 000	
→ boîtes LEP	239	
-> swim run 2023	100	
-> legs à recevoir	587	
Disponibilités		
Total	41 805	149 286

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
-> entretien chaudière		200
->assurance voiture		491
->téléphone orange+transfert+médiateur		222
-> déplacements		239
-> location salle MJC Privas	133	
-> déplacement Paris 02/24	171	
->assurance voiture	549	
->consommation téléphone	16	
Total	869	1 152

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	579 899			45 232				625 131
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	45 232	-45 232		1 816				1 816
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	625 131	-45 232	0	47 048	0	0	0	626 947

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		249 555	110 423	59 335	40 898	128 860
→ LNCC 2019 "Espaces sans tabac"	2019	8 000	4 369		2 303	2 066
→ ARS 2021 "PPT"	2021	98 621	45 348		3 060	42 288
→ LNCC 2022 "Explo santé"	2022	63 275	54 495		29 324	25 171
→ MILDECA 2022 "Prévenir pour agir"	2022	8 900	6 211		6 211	0
→ FDVA 2023 "Prise en charge du brouillard cogn."	2023	4 000		4 000		4 000
→ MILDECA 2023 "Prévenir pour agir"	2023	5 500		2 378		2 378
→ LNCC 2023 "Explo santé"	2023	61 259		52 957		52 957
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		249 555	110 423	59 335	40 898	128 860

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques (sub. ARS PPT 2021+ Explo santé 2022)	20 000	45 000	20 000	45 000
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	30 682	37 226	30 682	37 226
→				
Total	50 682	82 226	50 682	82 226

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 432	41 432		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	44 814	44 814		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	88 981	88 981		
Produits constatés d'avance		0		
Total	175 227	175 227	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	2 194	370
→ Impôt sur les sociétés	1 703	
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	491	370
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	42 620	33 869
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 334	6 216
→ Caisse de retraite	1 861	1 843
→ Caisse de prévoyance	1 848	1 885
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	3 000	2 727
→ Dettes congés à payer	20 373	14 633
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 204	6 565
→ Prélèvement à la source		
Total	44 814	34 239

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	41 432	51 589
→ Fournisseurs publics	41 432	51 589
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	88 981	99 716
→ recherche régionale	73 500	52 000
→ recherche nationale	14 500	46 893
→ divers	769	640
→ frais bénévoles	47	183
→ dons à recevoir du siège	165	
Total	130 413	151 305

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE L'ARDÈCHE	Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS		
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	530 373,30	385 122,25
1.1 Réalisées en France	530 373,30	385 122,25
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	443 471,97	298 220,92
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	86 901,33	86 901,33
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	71 335,33	71 335,33
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	71 335,33	71 335,33
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 470,60	58 783,36
3.1 Frais d'information et de communication	19 614,28	17 040,95
3.2 Frais de fonctionnement	45 333,08	38 363,92
3.3 Autres charges	8 523,24	3 378,49
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	82 226,00	82 226,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 703,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	59 335,29	
TOTAL CHARGES	818 443,52	597 466,94
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 815,75	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	94 959,44	94 959,44
Réalisées en France	94 959,44	94 959,44
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	23 053,70	23 053,70
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 386,40	19 386,40
TOTAL	137 399,54	137 399,54

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-535 907,24	-535 907,24
1.1 Cotisations sans contrepartie	-19 536,00	-19 536,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-431 800,01	-431 800,01
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-84 571,23	-84 571,23
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-68 200,23	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-61 259,10	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-6 941,13	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-124 571,83	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-50 682,00	-50 682,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-40 897,97	
TOTAL	-820 259,27	-586 589,24

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-137 399,54	-137 399,54
Bénévolat	-112 578,54	-112 578,54
Prestations en nature	-24 821,00	-24 821,00
Dons en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-137 399,54	-137 399,54

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.3 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ legs	13 566	47 795
→ opération Leclerc	4 613	1 581
→ assurances vies	3 283	
→ octobre rose Leclerc	2 605	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ manifestations	64	
→ ventes (dont abonnement Vivre)	410	460
→ activités de récupérations	17 429	15 698
→ autres produits affectées aux missions sociales	23 851	23 155
→ produits financiers	18 750	1 593
→ prestations et autres ventes		689
Total	84 571	90 971

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ produits exceptionnels	5 424	3 220
→ transfert de charges	1 517	
Total	6 941	3 220

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprise provisions risques et charges	50682	29101
Total	50682	29101

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	9 271	55 678
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	29 324	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège	2 303	16 231
Total	40 898	71 909

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie suivant l'utilisation des locaux selon chaque fonction (missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement) et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 7 décembre 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	9 539	1 585	1 519	12 643
Assurance	358	69	66	492
Electricité et eau	1 489	289	296	2 073
Téléphone	2 900	512	1 176	4 588
Affranchissement	1 416	7 679	142	9 238
Autres : entretien chaudière	145	28	200	373
Autres : photocopieur	7 517	1 097	394	9 008
Autres : carburants + frs voiture	1 293	210	47	1 550
Total	24 658	11 468	3 839	39 965

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	72 603	62 710
Actions d'information, de prévention et de dépistage	103 322	120 040
Actions de formation	920	979
Actions de recherche	41 969	7 270
Actions de société et politique de santé	541	491
Frais d'appel aux dons et legs	25 675	20 585
Frais de fonctionnement (dont communication)	30 793	22 553
Total	275 823	234 628

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	212 842	175 861
Actions d'information, prévention,dépistage	161 215	169 075
Actions de formation	4 199	5 305
Actions de recherche	63 787	9 127
Actions autres	1 429	1 346
Total	443 472	360 714
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	1 000	1 000
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	85 901	98 893
Actions autres		
Total	86 901	99 893

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	19 614	10 350
Frais de gestion	35 083	27 369
Impôts et taxes	3 000	84
Cotisation statutaire	7 250	7 153
Dotations aux amortissements	2 573	5 478
Charges exceptionnelles	5 145	24 893
Charges financières	805	
Total	73 471	75 327

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	6 378	6 211
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Report en fonds dédiés des contributions financières provenant du siège	52 957	54 495
Total	59 335	60 706

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	95 234	96 579
Mise à disposition de salle (manifs)		900	1 500
Mise à disposition de locaux		22 780	20 998
Mise à disposition de matériel		1 141	1 891
Abandon de produits		17 344	9 941
Total		137 400	130 909

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING – COMITÉ DE L'ARDECHE			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France					MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France									
		Écarts	Actions de					Actions de									
	31/12/2023		Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels de Santé et autres	Actions de sociétés et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et ébts de recherche contre le cancer	Autres actions	Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels de Santé et autres	Actions en direction des chercheurs et ébts de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de sociétés et politique de santé	
05/03/2024 - 09:46																	
CHARGES D'EXPLOITATION			811 595,77	212 842,22	161 214,51	4 198,89	1 429,46	63 786,89		1 000,00			85 901,33				
Achats de marchandises			1 603,16		1 603,16												
Variation de stock																	
Autres achats et charges externes			238 397,25	104 320,46	54 402,26	3 010,25	83,32	14 298,99					85 901,33				
Autres charges financières			118 792,44	31 891,11						1 000,00							
Impôts, taxes et versements assimilés			3 000,00														
Salaires et traitements			214 442,44	56 062,00	79 788,00	706,20	425,00	32 403,00									
Charges sociales			64 377,69	16 540,70	23 534,38	214,11	115,55	9 565,06									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			84 799,69														
Report sur fonds dédiés			59 335,29														
Autres charges d'exploitation			26 853,01	4 027,95	1 879,71	268,53	805,59	7 518,84									
CHARGES FINANCIÈRES																	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																	
Intérêts et charges assimilés																	
Différences négatives de change																	
Charges nettes sur cessions de VMP																	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 144,75														
Sur opérations de gestion			5 144,75														
Sur opérations en capital																	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																	
AUTRES			1 703,00														
Participation des salariés aux résultats																	
Impôt sur les bénéfices			1 703,00														
C.R		818 443,52	212 842,22	161 214,51	4 198,89	1 429,46		63 786,89		1 000,00			85 901,33				
C.E.R																	

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources				
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Achats de marchandises	1603									1603
Variation de stock										0
Autres achats et charges externes	176 122				40 558					238 397
Aides financières	31891	86 901								118 792
Impôts, taxes et versement assimilés										3 000
Salaires et traitements	169 384				19 831					214 442
Charges sociales	49 971				5 844					64 373
Dotations aux amortissements et dépréciations							82 226			2 573
Dotations aux provisions										82 226
Report en fonds dédiés									59 335	59 335
Autres charges	14 501				5 102					28 853
Charges financières										0
Charges exceptionnelles										5 145
Participations des salariés aux résultats										0
Impôt sur les bénéfices								1703		1703
TOTAL	443 472	86 901	0	0	71 335	0	82 226	1703	59 335	818 444

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	24 053		18	750	24 821
Prestations de services	9 714		4 248	3 382	17 344
Personnel bénévole	61 193		18 788	15 254	95 235
TOTAL	94 960	0	23 054	19 386	137 400

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 500
Total	4 500

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ regul frs barbequot	100
→ regul fournisseurs	258
→ regul la banque postale	8
→ regul ch,2023	48
→ annulation dons FB 202	30
→ sub,22,St Laurent	100
→ regul fourezon été	199
→ intérêts s/part soc	152
→ octobre rose 2022	2 507
→pétanque St Montan 20	150
→ rbsmt formation 2022	372
→ regul compte bpm	1 500
Total	5 424
Charges exceptionnelles	
→ regul charges 2022	127
→ prestation Maucuer	95
→ annulation bon porteur	4 708
→ regul Roubly	108
→ regul selectour	21
→ regul compte d'attente	79
→ regul CCA	7
Total	5 145

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CENTRE LIGUE		007 - COMITÉ DE L'ARDÈCHE	Décembre 2023
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		385 122,25	
1.1 Réalisées en France		385 122,25	
Actions réalisées par l'organisme		298 220,92	
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		185 442,09	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		94 610,65	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		4 198,89	
Actions de société et politique de santé		1 429,46	
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		12 539,83	
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		86 901,33	
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		1 000,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		85 901,33	
Programmes nationaux		19 112,87	
Programmes régionaux et départementaux		66 788,46	
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		71 335,33	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		71 335,33	
Frais d'appel de dons		28 381,82	
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		15 412,09	
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		27 287,98	
Activités de récupérations		253,44	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		58 783,36	
3.1 Frais d'information et de communication		17 040,95	
Frais d'information et de communication externe		13 165,32	
Frais d'information et de communication interne		3 875,63	
3.2 Frais de fonctionnement		38 363,92	
Frais de gestion		28 113,60	
Formation administrative			
Impôts et taxes		3 000,00	
Cotisation statutaire 10%		7 250,32	
3.3 Autres charges		3 378,49	
Charges financières		805,00	
Dotations aux amortissements		2 573,49	
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		515 240,94	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		82 226,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		597 466,94	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	94 959,44
Réalisées en France	94 959,44
Réalisées à l'étranger	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	23 053,70
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 386,40
TOTAL	137 399,54

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	
=> Utilisation	
=>Report	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	

	007 - COMITÉ DE L'ARDÈCHE	Décembre 2023
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-535 907,24
1.1 Cotisations sans contrepartie		-19 536,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-431 800,01
Dons manuels non affectés		-349 654,97
Dons manuels affectés		-78 545,04
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-3 600,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-84 571,23
Manifestations		-64,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-410,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		-17 429,05
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-23 850,61
Autres produits affectés		
Produits financiers		-18 749,98
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-24 067,59
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-50 682,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-586 589,24
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-10 877,70
TOTAL		-597 466,94

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	449 725,16
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-10 877,70
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	1 183,89
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	440 031,35

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-137 399,54
Bénévolat	-112 578,54
Prestations en nature	-24 821,00
Dons en nature	
TOTAL	-137 399,54

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	15			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	13	883	0,54	15 254
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	147	4 629	2,81	79 980
Total	175	5 511	3	95 234

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	10	11 534	6,34
Personnel mis à disposition CES et/ou autres (service civique + contrat d'apprentissage)	2	1 210	0,66
Total	12	12 744	7,00

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
606300 - Pmts entretiens	achat pmts entretien	14
606400 - Fournitures administratives	cartouches	42
606800 - Autres matières et fournitures	achat divers	151
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 154
6257 - Réceptions	Restauration	231
Total		1 592

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **2 442** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.